



Fédération Internationale
des Travailleuses Domestiques

Il n'y a pas de Justice Sociale sans Travail Décent pour les Travailleuses Domestiques

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES
TRAVAILLEUSES
2024

01/05/2024

PG 1 OF 3

DÉCLARATION DU 1ER MAI 2024 DE LA FITD

La commémoration de la Journée Internationale des Travailleurs et Travailleuses trouve son origine dans la répression sanglante subie par les travailleurs d'une usine de Chicago (États-Unis) en 1886, alors qu'ils réclamaient une journée de travail de huit heures. Aujourd'hui, près de cent trente ans plus tard, et alors que la plupart des secteurs de travailleurs ont conquis les droits qu'ils méritent, les travailleuses domestiques continuent de lutter pour des conditions de travail et de vie décentes.

Chaque jour, près de 75,6 millions de travailleuses domestiques rendent possible le bien-être de nos sociétés en fournissant des soins vitaux pour l'entretien des foyers et des familles dans le monde entier. Grâce à leur travail, des centaines de millions d'hommes et de femmes bénéficient de foyers propres, de repas faits maison et de vêtements en bon état. Les travailleuses domestiques s'occupent également des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées, comblant le vide dans les politiques de soins publics et permettant à ces centaines de millions de personnes de se rendre au travail, générant ainsi les revenus nécessaires pour subvenir à leurs besoins.

Cependant, le travail domestique reste sous-évalué, non reconnu et insuffisamment protégé. Bien que les travailleuses domestiques représentent 25 % de la main-d'œuvre des soins, elles sont encore considérées comme des travailleuses non qualifiées ou, pire encore, elles ne sont même pas considérées comme des travailleuses. Cette narration dominante - et contradictoire - a justifié pendant des siècles l'absence de conditions de travail et de vie décentes pour elles. La précarité du travail est un dénominateur commun pour les travailleuses du secteur, soit en raison de leur exclusion de la législation du travail et de la sécurité sociale, soit en raison du manque d'application effective des réglementations en vigueur.

Le dernier rapport de la FITD, "[La Centralité des Soins et du Soutien du Point de Vue des Droits Humains](#)", ainsi que d'autres rapports de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), illustrent cette dure réalité:

- 36,1 % des TD sont complètement exclues des législations du travail nationales.
- 50,1 % des TD n'ont pas de droit légal à la sécurité sociale.
- En pratique, seules 6 % des TD sont couvertes par toutes les branches de la sécurité sociale (OIT, 2022).
- Presque la moitié des TD restent exclues des dispositions spécifiques limitant la durée du travail.



Fédération Internationale
des Travailleuses Domestiques

Il n'y a pas de Justice Sociale sans Travail Décent pour les Travailleuses Domestiques

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES
TRAVAILLEUSES
2024

01/05/2024

PG 1 OF 3

- 46 % des TD n'ont pas de droit légal au salaire minimum / Au niveau mondial, les TD perçoivent environ la moitié du salaire mensuel moyen des autres travailleurs (OIT, 2023).
- 81,2 % des TD (61,4 millions) sont employées de manière informelle.
- Dans certains pays, les TD (en particulier les migrantes) sont exclues du droit à la liberté d'association et à la négociation collective.
- 7,1 millions d'enfants de 5 à 17 ans travaillent dans les travaux domestiques, ce qui constitue du travail des enfants.
- Le travail domestique fait partie des cinq secteurs avec les plus hauts niveaux de travail forcé chez les adultes, et l'un des principaux secteurs où l'on trouve le plus d'enfants en travail forcé.
- Les TD migrantes sont souvent victimes de différentes formes de violations des droits du travail et de l'homme, telles que l'exploitation, les abus, la violence, le harcèlement et même l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.
- Les TD sont particulièrement vulnérables à la violence et au harcèlement au travail, ainsi qu'à de multiples formes de discrimination basées sur leur genre, leur race, leur ethnie, leur classe sociale et leur statut migratoire, entre autres facteurs.

Ces données reflètent une paradoxe: celles qui contribuent le plus à l'économie des soins sont les plus défavorisées en termes de droits du travail et celles qui sont confrontées aux plus grands défis pour satisfaire leurs propres besoins de soins. Et c'est parce que les travailleuses domestiques fournissent également des soins non rémunérés à leurs foyers et à leurs familles, en raison de l'absence de services de soins publics abordables (ou gratuits) et du manque fréquent d'accès à la protection sociale. Cela contribue à augmenter leur charge de travail et celle d'autres femmes de leur cercle immédiat, ainsi qu'à limiter leur participation au marché du travail, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. Les soins doivent être un bien public et un droit humain, pour tous sans exception.

La demande mondiale de services de soins augmente rapidement, mettant en évidence un énorme déficit dans la disponibilité de services de soins publics et soulignant l'importance vitale des travailleuses domestiques pour prévenir une crise imminente des soins (OIT, 2024). Le bien-être futur de l'humanité dépendra largement de l'investissement dans des systèmes de soins complets et de la manière dont les travailleuses domestiques sont traitées. Les reconnaître comme des travailleuses qualifiées du secteur des soins, avec les mêmes droits que les autres travailleurs du secteur, et les inclure dans les politiques nationales de soins, les cadres juridiques et la protection sociale est essentiel pour répondre aux besoins de soins de toute la population.



Fédération Internationale
des Travailleuses Domestiques

Il n'y a pas de Justice Sociale sans Travail Décent pour les Travailleuses Domestiques

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES
TRAVAILLEUSES
2024

01/05/2024

PG 1 OF 3

En adoptant la Convention 189 en 2011, l'OIT a envoyé un message fort au monde: les travailleuses domestiques sont des travailleuses et, comme tout autre travailleur, elles ont droit à des conditions de travail et de vie décentes, par la loi et dans la pratique. À l'occasion de la Journée Internationale des Travailleurs et Travailleuses, la Présidente de la FITD, Carmen Brítez, réaffirme ce message: *"Aujourd'hui est une date très importante pour le mouvement des travailleurs organisés de tous les secteurs; et pour cette raison, les travailleuses domestiques rendent visible la lutte que nous menons depuis des décennies: il est temps que les États et les sociétés reconnaissent le travail domestique comme un travail décent et doté de droits"*.

Il n'y a pas de justice sociale sans travail décent pour les travailleuses qui soutiennent le monde avec des mains généreuses et des cœurs résilients. Ce 1er mai, nous les honorons et les saluons chaleureusement. Joyeuse journée, camarades!

 Genève, Suisse

 info@idwfed.org